

28 juin 2019 -16:20

Appartient à [Conseil des ministres du 28 juin 2019](#)

Régie des bâtiments : convention additionnelle avec la S.A. Berlaymont 2000

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé la convention additionnelle à la convention entre la S.A. Berlaymont 2000 et la Régie des bâtiments.

Ce dossier a pour but d'actualiser la convention conclue entre la société anonyme Berlaymont 2000 (en liquidation) et la Régie des bâtiments par une convention additionnelle à la convention. L'état actuel de l'exécution des transactions avec les entrepreneurs et de la clôture de la liquidation est par ailleurs communiqué.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be